

La seconde travée, moins élevée que la précédente, est supérieurement en hémicycle, et percée à son centre d'une fenêtre à plein cintre, plus courte que celle dont il vient d'être parlé, mais évasée et sans ornement comme elle. — Les voûtes, remaniées à peu près complètement, retombaient sur des piliers groupés et engagés, que l'on voit encore (mais dans un état de dégradation qui les rend presque méconnaissables) à l'entrée du chœur et à l'angle vers le chevet. L'arc doubleau en ogive surbaissée qui surmonte les premiers est formé de plusieurs tores en retraite assez volumineux. — Le sol du chœur est élevé de deux marches au-dessus de celui du reste de l'église.

Nef. — Du côté droit, la nef, plus large que le chœur, communique avec un collatéral ajouté plus tard, par quatre arcades ogivales élevées et sans ornement, retombant sur des piliers carrés, de 4^m,07 d'élévation, couronnés d'un tailloir en biseau sans ornement, et entourés à leur base d'un soubassement saillant en forme de banc. Ces piliers nous paraissent être de la même époque que le collatéral. — Du côté opposé, la nef présente un grand mur très-simple, déjà décrit à l'extérieur et percé de quatre petites fenêtres à plein cintre largement évasées. Au-dessous d'elles, le nu du mur présente *trois contre-forts intérieurs* de hauteur inégale, terminés supérieurement par un rampant oblique et présentant une retraite en larmier à 1^m,50 de hauteur. Ces contre-forts ont sans doute été ajoutés à une époque postérieure à celle de la construction du mur, pour l'empêcher de se surplomber intérieurement, ce que l'élévation du sol extérieur pouvait rendre possible. — La nef ne présente rien de particulier vers la façade. — Du côté du chœur, elle communique avec cette partie de l'église par une arcade ogivale (premier arc doubleau dont il a été précédemment question) percée dans un mur renforcé à droite et à gauche de l'arcade d'un énorme contre-fort à double retraite, sans ornement et de la même hauteur que le mur latéral du côté nord. La nef n'a pas de voûtes, mais un plafond en bois simulant une voûte ogivale en berceau, du même temps sans doute que les arcades et le bas-côté droits. Il est probable que d'abord le plafond, également en bois, était horizontal. — Le sol, dans cette portion de l'église, a un niveau plus bas que celui du chœur et surtout que le sol extérieur; il n'offre, comme celui du chœur, rien de remarquable.

BASSE-OEUVRE. (BEAUVAIS.)

BEAUCOUP d'archéologues, dont la Basse-Oeuvre a captivé l'attention, ont étudié ce monument d'une manière plus ou moins complète et formulé sur son origine des opinions diverses. C'est qu'aussi l'époque reculée de sa construction, son appareil, ses arcades et ses baies à plein cintre, son défaut presque absolu d'ornementation, et enfin la singularité de celle que l'on remarque sur sa façade, font de cet édifice une relique monumentale précieuse pour l'histoire.

La tradition ne nous a transmis que des assertions au moins fort douteuses relativement au siècle qui a vu s'élever la Basse-Oeuvre. Comme aucune preuve historique incontestable ne vient en étayer la valeur, et que ce sont plutôt des opinions personnelles que des faits acquis, nous n'en ferons une exposition complète qu'après la description de l'édifice.

Les évêques de Beauvais, forcés par les fréquentes incursions des Normands d'abandonner l'abbaye de S^t-Lucien (*voyez S^t-LUCIEN*), se réfugièrent et s'établirent dans la cité, à la fin du x^e siècle (990). Précédemment cathédrale sous l'invocation de la Vierge et de saint Pierre, la *Basse-Oeuvre* fut ainsi nommée vers cette époque pour la distinguer du chœur de S^t-Pierre (première construction de la cathédrale actuelle) commencé en 997 par Hervée, et que par opposition l'on appela *Haute-Oeuvre* (*ouvrage supérieur*). Il est probable que, lorsqu'elle fut remplacée par cette nouvelle basilique, elle devint l'église baptismale de la ville : ce droit ne pouvait, en effet, suivant les conciles de Meaux et

d'Aix-la-Chapelle, appartenir qu'à un seul temple chrétien, et, dans le dernier siècle encore, sans doute en reconnaissance de cet ancien droit, on y portait les enfants à Pâques et à la Pentecôte, alors que *Notre-Dame de la Basse-Oeuvre* n'était plus qu'une simple église paroissiale. On prétend que sainte Romaine s'y trouvait enterrée dans l'endroit où étaient les fonts baptismaux.

Cet édifice occupe l'emplacement qu'aurait envahie, si elle eut été achevée, la nef de la cathédrale actuelle; sa conservation fait, par cela même, bien moins vivement regretter cette nef. Il est malheureux que la construction des deux premières travées de cette dernière ait nécessité la démolition de l'extrémité orientale du monument qui nous occupe, dit anciennement avec raison la *mère Église de la cité*. Il n'en reste plus aujourd'hui que la nef et la façade principale, et encore sont-elles l'une et l'autre en grande partie cachées par des constructions modernes.

ENSEMBLE DE L'ÉDIFICE.

La Basse-Oeuvre n'est pas parfaitement orientée; on constate, par rapport au nord vrai, une déviation de 20 degrés vers l'est. — Le plan (1:1), actuellement d'une forme rectangulaire, est partagé, dans le sens de sa longueur, en trois divisions dont la centrale a une largeur double des deux latérales. — L'appareil employé dans cette construction a été considéré par la plupart des archéologues qui l'ont exploré, comme étant d'origine romaine. Les parements extérieurs et intérieurs de ses murs sont formés de pastoureaux ou pierres carrées de 10 centimètres de côté, auxquelles la brique est combinée avec une médiocre régularité. La disposition générale de ces pastoureaux est par assises bien horizontales, de telle sorte qu'ils ne sont pas superposés angle à angle, les joints verticaux de chaque assise tombant sur le plein des pastoureaux de l'assise inférieure. — Voici les dimensions générales de ce qui reste de la Basse-Oeuvre :

1° A l'intérieur.

2° A l'extérieur :

Largeur totale.	20,60 ^{m.}	Longueur totale au sud.	28,50 ^{m.}
— de la nef centrale entre les piliers.	9,50	Largeur de la façade.	22,00
— de ses collatéraux	4,65	Hauteur de la base du fronton de la façade	16,50
Hauteur des murs de la nef centrale.	15,00	— des murs de la nef centrale	} comme à l'intérieur.
— de ceux des collatéraux	6,55	— de ceux des collatéraux	

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'EXTÉRIEUR.

Nef principale. — L'extérieur de la nef principale n'offre de visible au dehors que sa muraille supérieure au-dessus des collatéraux (1:3). — Du côté nord, vu du jardin qui dépend de la Cour d'assises, il ne reste de ce mur que la moitié environ la plus voisine de la façade. Il n'existe aucun ornement ni aucun contre-fort en saillie sur son parement extérieur. Malgré le badigeon dont ce dernier est recouvert, on y distingue vingt-sept rangées de pastoureaux exactement appareillés par assises bien horizontales et dont les joints uniformes sont remplis de mortier. Cette portion de mur est percée de trois baies égales de fenêtres à plein cintre, sans évasement extérieur et dont l'arête est à angle droit. Leurs pieds-droits, en pierres de taille d'inégale hauteur et sans mélange de briques, supportent des archivoltés (II:1) composées de neuf, dix ou onze claveaux inégaux. Ceux-ci sont séparés l'un de l'autre par une, deux ou trois briques parallèles, non saillantes, disposées sans symétrie pour le nombre. Un cordon double de briques plus minces règne horizontalement au niveau de l'imposte sur toute la longueur du mur, et une rangée simple de briques semblables inscrit chaque archivolte. Au niveau de la base des baies de fenêtres, on remarque, tout à fait à gauche, une rainure horizontale peu profonde qui sert d'insertion aux tuiles les plus supérieures du toit du collatéral. Il n'existe plus de couronnement; la charpente du toit repose immédiatement sur les pastoureaux, au-delà desquels

les extrémités sculptées des chevrons se prolongent d'environ 70 centimètres. — Du côté sud (I : 3), le mur de la nef principale est maintenant plus étendu qu'au nord, puisqu'il en est resté quatre fenêtres. Son extrémité gauche ne se relie point à la façade, contre laquelle elle n'est, pour ainsi dire, qu'adossée : il est irrégulièrement interrompu à droite de la quatrième fenêtre (I : 3, *a*), jusqu'au mur de refend de la cathédrale (*b*), mais on distingue encore sur celui-ci l'arrachement (*c*) qui résulte de sa démolition de ce côté. D'après ce qui en reste, on reconnaît que la nef principale est au sud comme au nord, à cela près que le toit remanié du collatéral envahit en partie le mur méridional, rétabli sur notre planche dans son état primitif. L'appareil est absolument le même ; mais ici l'absence du badigeon permet d'étudier plus exactement la disposition des briques, qui ont une épaisseur variable. Les plus fortes se remarquent entre les claveaux (II : 1) où elles sont réunies presque partout au nombre de deux ; ça et là il ne s'en trouve qu'une et plus rarement encore trois. Les briques les plus minces, qui ne sont probablement en réalité que des fragments de tuiles, forment sur deux rangs le cordon horizontal au niveau de l'imposte, et, sur un seul, la courbe extérieure des archivoltés. Cette dernière est, en certains points, comme doublée sans symétrie d'un fragment isolé de tuile légèrement courbée (fenêtre voisine de la façade).

Collatéraux de la nef (I : 3). — Ils sont dépourvus de chapelles. Leurs murs, ne présentant pas la moindre saillie sur toute leur surface extérieure, manquent de soubassement et de couronnement. L'appareil de son parement extérieur est, au nord et au sud, semblable à celui des murs supérieurs de la nef principale, mais moins soigné peut-être. — Celui du nord a sa partie supérieure complètement masquée au dehors par des bâtiments qui dépendent de la Cour d'assises. L'ancienne galerie claustrale de la cathédrale laisse voir sa partie inférieure, dont on distingue les pastoureaux et qui offre, au niveau de la quatrième travée intérieure, une porte bouchée à plein cintre. Celle-ci, d'une largeur de 2^m, 20, et dont les pieds-droits en pierres de taille ont 1^m, 80 d'élévation, a une archivolte de 1^m, 30 de largeur, formée vers l'imposte, où elle se dessine nettement, de claveaux minces à peu près égaux (II : 6) ; les joints qui les séparent ont 1 centimètre et sont, ainsi que celui de la courbe extérieure de l'archivolte, remplis de ciment rouge très-dur. — Au sud (I : 3), le remaniement que l'on a fait subir à la plus grande partie du mur du collatéral, dans le but de convertir ce côté de l'église en bâtiment d'habitation, n'empêche pas de distinguer nettement qu'à trois mètres de hauteur, ce mur, à partir de la façade jusqu'au mur de refend de la cathédrale, était percé de six fenêtres à plein cintre également espacées et analogues aux supérieures de la nef principale, auxquelles elles correspondaient. Celles qui restent s'en distinguent cependant par les particularités suivantes (II : 2, 4) : elles sont plus larges, évasées extérieurement, et aucun cordon de briques ne s'étend de l'une à l'autre au niveau de l'imposte. Les briques que l'on remarque entre les claveaux, séparées par une couche de mortier plus épaisse, en certains endroits, que les briques elles-mêmes, se prolongent au niveau de l'évasement de la baie. La plupart de ces fenêtres sont bouchées ; l'une d'elles, la quatrième, a été envahie jusqu'aux claveaux de son amortissement par une porte ogivale, construite au XIII^e siècle.

Façade principale (I : 2 ; III). — Un avant-corps, ajouté dans le XVIII^e siècle, cache la portion inférieure de la façade. — La partie centrale de celle-ci, correspondant à la nef principale, est comprise inférieurement entre deux contre-forts en pierres de taille et à larmier saillant (II : 7), situés suivant l'axe des murs de cette nef ; les joints des pierres remplis de mortier endurci ont jusqu'à 2, 3 et 3 centimètres et demi d'épaisseur. Elle est percée de trois portes ; la baie centrale, large de 3 mètres, est plus élevée que les deux autres, qui sont symétriques : leur largeur est de 2^m, 07. Ces portes, donnant accès dans la nef centrale, ne présentent pas le moindre ornement : leurs pieds-droits et leur archivolte sont en pierres de taille de niveau avec le nu du mur. Ces pierres, à l'intrados des arcades et au niveau de la face correspondante des pieds-droits, sont revêtues d'une couche épaisse de plâtre, sans évasement pour l'insertion des portes, que la construction de l'avant-corps avait sans doute fait juger inutiles. Au-dessus de l'ouverture principale, est percée une large fenêtre également

à plein cintre, dont on ne voit maintenant à l'extérieur que la partie supérieure. Elle ne présente pas d'évasement extérieur; ses pieds-droits en pierres n'offrent aucune trace de décoration, mais son archivolté (II : 8) est ornée de plusieurs rangées concentriques de petites croix disposées diagonalement dans des compartiments carrés. Cette ornementation est sculptée en saillie sur la face extérieure de l'archivolte, qui est inscrite par un cordon de billettes se prolongeant horizontalement, au niveau de l'imposte et de chaque côté, sur toute la largeur de la façade. Immédiatement au-dessus de cette fenêtre (*ibid.*) sont encastrées dans le parement extérieur du mur, et au même niveau que lui, deux pierres sur lesquelles sont sculptées en haut relief trois figures nues. La principale de ces figures, d'une taille élevée, est vue de face; son membre supérieur droit est à demi-fléchi et élevé. Les deux autres sont moins grandes et tournées vers la précédente : la plus fruste, plus petite que l'autre qui semble la protéger, est dans une attitude craintive. En examinant avec attention, et à l'aide d'une bonne lorgnette, le nu de la pierre sur laquelle le personnage principal se dessine en saillie, on y distingue, à droite et à gauche, quelques lignes horizontales tracées en creux (*ibid.*). Ce fait, qui est peu de chose en lui-même, nous paraît très-important à constater; il prouve, selon nous, que ces prétendues idoles ont fait d'abord partie d'une ancienne façade, dont l'appareil présentait extérieurement, entre ses assises, des joints réguliers que ces lignes horizontales simulaient, en les continuant, sur la pierre sculptée. Or, le parement extérieur de la façade actuelle est loin d'être dans des conditions de raccordement avec ces lignes, comme nous le dirons tout à l'heure. A quelque distance au-dessus des figures dont il vient d'être question, et qui sont assez bien proportionnées quoique d'un travail grossier, règne une corniche transversale profilée en biseau (II : 9), sur la surface oblique de laquelle sont tracées des lignes en zig-zag, dont les angles sont occupés par un ornement circulaire que la vétusté du monument ne permet de reconnaître que par places. Un peu plus haut et parallèlement à cette corniche, qui est de niveau avec le bord supérieur des murs de la nef principale, une moulure horizontale, semblable à celle située à la hauteur de l'imposte de la fenêtre, forme la base du fronton qui termine supérieurement la façade. Cette moulure (II : 10) est surmontée immédiatement d'une croix ancrée en relief, dont la branche supérieure est accompagnée latéralement de deux ouvertures rondes, et qui forme seule toute l'ornementation de ce fronton. Le sommet du pignon a été remanié et exhaussé maladroitement; nous le donnons dans notre planche I (2) tel qu'il paraît avoir été dans le principe. Les arcades inférieures, les contre-forts, le pourtour de la fenêtre, l'encadrement de la façade, ses corniches et tous ses ornements en général, sont en pierres de taille. Partout ailleurs, le parement extérieur formant le nu du mur est formé de pastoureaux semblables à ceux des murs latéraux et disposés par assises horizontales; mais ces assises paraissent mal appareillées et sont si peu distinctes à cause du mortier très-adhérent qui en empâte les pierres et les joints, qu'il est difficile de les distinguer. Immédiatement au-dessus des arcades inférieures, les pastoureaux sont même très-irrégulièrement noyés dans du mortier. On voit que l'appareil de la façade actuelle est loin de la perfection remarquable de celui des murs latéraux de la grande nef. On n'y trouve pas de cordons de briques, mais seulement deux briques symétriquement disposées, au-dessous de chaque extrémité de la corniche à zig-zags; ailleurs on n'en voit épars çà et là que quelques fragments irréguliers (I : 2). — Les deux parties de la façade qui correspondent aux collatéraux sont complètement masquées par les constructions modernes. On peut cependant constater que l'une et l'autre sont percées d'une large baie de porte à plein cintre analogue à celles de la partie centrale, et dont la largeur est de 3^m, 47. Elles se terminent en dehors par un contre-fort semblable à ceux dont il a été question plus haut, et supérieurement par une pente déterminée par l'inclinaison du toit du collatéral. L'appareil est tout à fait le même que pour la partie centrale de la façade. L'archivolte a partout une largeur égale, et l'on peut s'assurer que les claveaux inégaux (au nombre de dix-neuf) qui composent celle de la porte du côté gauche sont séparés par des joints de 1 centimètre ou 1 centimètre et demi de largeur; on n'y voit pas de briques.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'INTÉRIEUR.

Nef principale (I : 4, 5; III). — Nulle part on ne voit la moindre trace d'ornementation sculptée dans l'intérieur de la nef principale. Les piliers qui la séparent de ses collatéraux ont 4 mètres de hauteur et sont à peu près carrés de plan : leur épaisseur est d'un mètre dans le sens transversal et de 1^m, 19 dans celui du grand axe de la nef. Ils sont sans couronnement ni base et formés de sept à treize assises inégales de pierres de taille (I : 6), séparées par des joints de 1 ou 2 centimètres. Beaucoup de ces piliers, surtout ceux du sud, ont leur quatre arêtes, largement tronquées; ils supportent les retombées d'une succession d'arcades à plein cintre de la plus grande simplicité, d'un diamètre de 3^m, 40 à 3^m, 60, et dont les claveaux en pierre sont inégaux; nous avons pu en compter vingt-huit à la deuxième arcade du côté nord (I : 6) : aucune brique ne se remarque au niveau de leurs joints. Au-dessus de ces arcades le mur s'élève, de chaque côté, jusqu'à 16 mètres du sol, pour recevoir le plafond horizontal qui était sans doute en bois dans le principe et qui est maintenant en plâtre. La partie supérieure de ces murs est percée de fenêtres à plein cintre intérieurement évasées (II : 3) et situées suivant l'axe perpendiculaire des arcades inférieures, auxquelles elles correspondent. Vers la façade, se voient les trois baies de porte déjà décrites à l'extérieur et celle, intérieurement évasée, de la fenêtre qui les surmonte (III). L'extrémité opposée de la nef principale est envahie par un des énormes contre-forts de la cathédrale; mais on peut voir au dehors (vers le sud) que cette nef se composait au moins de six arcades successives de chaque côté. Un épais revêtement de plâtre, appliqué sur toute sa surface intérieure, cache le parement des murs, sans doute semblable à celui de l'extérieur. Nous n'avons pu, par ce motif, nous assurer si les claveaux des fenêtres sont ou non séparés par des briques comme au dehors.

Collatéraux de la nef (I : 4, 5). — Vus du côté des collatéraux, l'un et l'autre mur de la nef principale offrent, à 55 centimètres au-dessus des arcades, une brusque retraite de 10 centimètres qui fournissait au plafond de bois couvrant supérieurement chaque collatéral, un point d'appui de niveau avec le sommet du mur propre de ce collatéral, immédiatement au-dessus de l'archivolte des fenêtres. Ce mur a son parement intérieur formé de pastoureaux négligemment appareillés par assises, dont les joints ont au moins 2 centimètres d'épaisseur (nous en avons mesuré plusieurs de 4 centimètres). A ces pastoureaux sont mélangés, sur le mur du nord, quelques pierres de même hauteur que les pastoureaux, mais plus allongées transversalement. Ces imperfections de construction peuvent reconnaître différentes causes; nous signalons les suivantes avec une extrême réserve. Il peut se faire que l'on ait jugé inutile d'apporter le même soin qu'au parement extérieur de la nef, à celui de l'intérieur, parce qu'il n'était point exposé aux injures de l'air; d'ailleurs il ne devait peut-être pas être visible à l'œil, mais recouvert d'un enduit destiné à recevoir des peintures. Les fenêtres des collatéraux, situées vis-à-vis les arcades et par conséquent en même nombre qu'elles de chaque côté, sont grandes et plus profondément évasées à l'intérieur qu'à l'extérieur (II : 4). Il ne se trouve pas de briques entre les claveaux intérieurs de ces fenêtres, ce qui fait présumer qu'il n'en existe pas non plus à l'intérieur de l'archivolte des fenêtres de la nef centrale. Chaque collatéral communiquait au dehors, du côté de la façade, par la porte dont il a été question; mais indépendamment de ces ouvertures, il existait une autre porte, bouchée depuis très-longtemps, qui était percée dans le mur du collatéral *nord*, au niveau de la quatrième arcade de la nef principale (I : 5). Cette baie dont nous avons déjà parlé, est évidente comme à l'extérieur à l'intérieur; mais ici on ne remarque pas de ciment coloré dans les joints des claveaux. Ceux-ci, au nombre de seize à dix-huit et d'une épaisseur inégale, sont séparés des pastoureaux qui forment le revêtement intérieur, et qui sont mal appareillés comme sur le reste du mur du collatéral, par une série de pierres de taille horizontalement imbriquées sur les pierres de l'archivolte (II : 5), dans le but apparent de répartir également sur tout le cintre la pesée du mur qui le surmonte.

Il ne paraît plus exister de dalles à la superficie du sol de l'église. Il serait à désirer que des fouilles bien dirigées fussent faites pour rechercher s'il n'existe pas des restes de mosaïque.

Telle est la Basse-OEuvre (*). Il est à regretter que l'âge précis de ce curieux monument nous soit inconnu, et que cette lacune historique ait fait émettre une foule de conjectures malheureusement disparates, qui assignent à la Basse-OEuvre une antiquité de mille ans au moins et d'environ dix-huit cents ans au plus. Voici au reste les opinions émises à ce sujet par les historiens et les archéologues.

LOUVET, que l'on peut considérer comme ayant exposé les traditions de son temps au sujet de la Basse-OEuvre, dit qu'elle fut d'abord un temple du paganisme élevé en même temps que les murs romains de la cité, et qu'elle devint cathédrale lorsqu'il y eut libre exercice du christianisme. « Sur » le portail d'occident, dit-il, se reconnaissent quelques idoles qu'adoraient les Payens » (*Ant. du dioc. de Beauv.* 1609 ; T. II, p. 633).

Selon LOISEL, cette église est la plus ancienne de Beauvais ; le *marmouset* du pignon est aussi pour lui « une idole de Payens, que ceux qui l'ont basti y ont employé » (*Mém. du Beauv.* 1617 ; p. 45.).

SIMON après avoir reproduit le sens des assertions de Louvet, auxquelles il semble se rallier, et avoir indiqué l'an 2 du règne de Néron (56 de J.-C.) comme l'époque de la construction romaine des murs de la cité (*Supp.* 1704 ; p. 52), dit cependant ailleurs : « la Basse-OEuvre fut bâtie de petites pierres » quarrées, aussitôt qu'il y eut libre exercice du christianisme ; ce qui ne me paraît pas avoir été dans » les quatre premiers siècles, quoy qu'il y ait eu des Évêques » (*Add.* p. 3).

CAMBRY voit dans « la bâtisse du temple de Jupiter, à présent nommé la Basse-OEuvre » une preuve de l'occupation de Beauvais par les Romains (*Descript. du dép. de l'Oise.* 1803 ; T. I, p. 2). « Sa » construction, dit-il, est du troisième siècle ; les assises alternatives de pierres et de briques, la » construction des ouvertures et des cintres, une espèce d'*opus reticulatum* qui couvre les murailles, » trois statuettes nues, placées au-dessus de l'arcade principale, les dessins du cintre de cette arcade, » peuvent remonter à cette antiquité » (*Loc. cit.* T. II, p. 218). La nudité absolue des statuettes ne peut, suivant cet écrivain, appartenir qu'aux jours du paganisme (*Loc. cit.* T. II, p. 193).

Suivant M^r. A. POTTIER, auteur du texte de l'ouvrage de Willemin, sur les *monuments français inédits* (1825), il est absurde de supposer que la Basse-OEuvre ait pu servir de temple païen. « Rien » dans sa disposition et dans ses ornements, n'annonce une pareille destination, pas même ces trois » figurines nues représentées en haut de notre planche (**), sur l'interprétation desquelles on s'est » principalement appuyé pour justifier cette assertion » (*Loc. cit.* p. 17).

M. GILBERT adopte entièrement l'opinion de Cambry, dont il a copié les passages cités tout-à-l'heure (*Notice sur la Cathéd. de Beauv.* 1829 ; pp. 7 et 8).

M. EMM. WOILLEZ, mon frère (***), dans sa *notice historique et descriptive* de la Basse-OEuvre, pense qu'elle « a toujours été une église chrétienne, élevée sous les successeurs de Clovis, au vi^e siècle »... qu'elle a été, dès son origine, telle que nous la voyons, et que sa façade est par conséquent de la même date que le reste de l'édifice. Il fonde cette dernière assertion sur l'existence de cordons transversaux de briques, dont il croit avoir constaté l'existence sur cette façade (*Mém. de la Soc. d'archéol. du dép. de la Somme.* 1838 ; T. I.).

(*) On a dû voir, dans le cours de notre description, que cet édifice est en grande partie masqué ou modifié par des constructions modernes. Comment pourrait-il en être autrement, puisqu'il sert aujourd'hui d'habitation et de chantier à un marchand de bois ? Aussi l'œil ne peut-il embrasser l'ensemble de l'église, même à l'intérieur, où la nef principale est divisée en deux étages par un plancher. C'est pour suppléer à cette difficulté que nous avons dessiné notre planche III, dans laquelle il n'y a d'imaginé que la partie supérieure des contre-forts de la façade qui sont entièrement cachés par l'avant-corps ; tout le reste est mathématiquement tracé d'après le plan, les élévations et les détails du monument. Si, comme la chose paraît probable, on rétablit bientôt la Basse-OEuvre dans son état primitif, on pourra s'assurer de l'exactitude de ces vues perspectives.

(**) Cette planche de Willemin (la 24^e de son ouvrage) est incorrecte dans ses détails, et les figurines dont il est ici question y sont comme corrigées dans leur pose et leurs contours. On y voit aussi, sous le n^o 2, des détails de sculpture indiqués à tort par M. Pottier comme décorant la porte principale, qui n'offre pas la moindre trace d'ornementation, ainsi que nous l'avons dit.

(***) Je dois à son obligeance le plan de la Basse-OEuvre et la plus grande partie de ses dimensions, dont j'ai vérifié l'exactitude.

M. DE CAUMONT fait remonter hardiment cette église au VIII^e siècle. Il fait remarquer cependant que la façade ne paraît pas du même travail que les murs latéraux et que les moulures qui décorent la fenêtre centrale « ont beaucoup de rapport avec celles qui se rencontrent fréquemment dans les siècles suivants » (*Hist. de l'archit. au moyen âge*. 2^me édit. 1837).

Enfin M. GRAVES, qui rapporte l'opinion de M. de Caumont, en faisant observer que la parfaite analogie de la Basse-OEuvre avec les murs de la cité semble assigner à cet édifice une origine romaine, considère la façade comme postérieure au corps de l'église. Cette façade « est comme appliquée, » dit-il, contre la tranche des murs latéraux auxquels elle ne se relie point; elle ne présente pas de cordon de briques; . . . les pastoureaux du revêtement ont été évidemment remaniés, ce qu'on peut juger aux fragments de briques dont ils sont parsemés sans ordre. Les corniches appartiennent certainement au style roman » (*Notice archéol. sur le dép. de l'Oise*. 1839).

On peut ramener à trois opinions principales toutes celles que nous venons de rappeler : — 1^o La Basse-OEuvre a été un temple païen élevé l'an 56 de J. C., et converti plus tard en église chrétienne (*Louvet, Simon*); les statuettes de la façade sont des idoles du paganisme (*Louvet, Loisel, Simon*). — 2^o Elle a été construite au III^e siècle (*Cambry, M. Gilbert*). — 3^o Sa fondation est postérieure au libre exercice du christianisme (*Simon*). Elle remonte au VI^e siècle, et tout ce qui en reste est homogène (*M. Emm. Woillez*); au VIII^e siècle au moins (*M. de Caumont*), et sa façade est romane (*MM. de Caumont et Graves*).

Sans développer ici prématurément notre opinion personnelle, que nous formulerons avec tous les développements nécessaires dans la deuxième partie de cet ouvrage, nous dirons seulement que la nef de la Basse-OEuvre nous paraît dater de l'un des premiers siècles qui ont suivi la conversion de Constantin; — que la portion de la façade qui surmonte les arcades inférieures a été reconstruite évidemment en partie à l'aide des débris de la façade primitive (pastoureaux, briques) (*); — enfin que les prétendues idoles païennes qu'on y remarque, dont le galbe grossier ne peut appartenir à l'art romain, proviennent de l'ancienne façade, et sont de la même époque que la nef.

BEAUVAIS.

(Biauvez. — *Belgevacum; Belloacum; Bellovacum; Beloacum.*)



I l'on se rappelle ce que nous avons dit dans l'Introduction de l'importance de la ville de Beauvais, sous le rapport de ses édifices religieux, jusqu'à la fin du XII^e siècle, on peut s'attendre à rencontrer, dans cette première partie, un grand nombre de descriptions relatives à ces anciens monuments. Malheureusement il n'en est pas ainsi, presque toutes ces constructions pieuses ayant aujourd'hui disparu. L'église de la Basse-OEuvre, que nous venons de décrire, une grande partie de celle de Saint-Etienne, quelques ruines de Saint-Thomas, de faibles restes de la Madeleine et de Saint-Barthélemy : voilà tout ce que le temps et les catastrophes passées nous ont laissé de ces richesses monumentales. (*Voyez BASSE-OEUVRE, — LA MADELEINE, — SAINT-BARTHÉLEMY, — SAINT-ÉTIENNE, — SAINT-THOMAS.*)

(*) Le mélange irrégulier de quelques fragments de briques aux pastoureaux, opéré sans doute dans le but de faciliter la construction en remplissant quelques vides ou pour niveler certaines pierres, se retrouve avec les mêmes caractères d'irrégularité au niveau du mur de refend de la cathédrale, vers le sud. Ce mur fut construit au commencement du XVII^e siècle, et les matériaux de sa partie inférieure (pastoureaux mélangés de fragments de briques) proviennent sans aucun doute de l'extrémité orientale de la Basse-OEuvre, démolie lors de la construction des deux premières travées de la nef de la cathédrale.